



Soirées Renaissance

1^{er} et 2 août 2019



Devenez le partenaire
de nos Soirées 2019

Sommaire

Les soirées Renaissance, objectifs et atouts	p.3
Une réalité historique	p.4
Les soirées Renaissance des 1 ^{er} et 2 août 2019	p.5
Public et plan de communication	p.6
La presse en parle	p.7
L'association François Ier à Villeneuve Loubet	p.9
Devenir partenaire des Soirées Renaissance	p.11
Nous contacter	p.11

Les Soirées Renaissance

Les objectifs de la manifestation

- Mettre en évidence une page de l'histoire du département des Alpes-Maritimes
- Concourir à la mise en valeur du patrimoine historique français
- Faire connaître la commune de Villeneuve Loubet et son histoire
- Faire découvrir la Renaissance au grand public, et, entre autres, aux enfants
- Impliquer les acteurs locaux autour d'un projet fédérateur



Les atouts du projet

- La commémoration, basée sur un événement historique qui s'est réellement déroulé dans le département : Villeneuve Loubet, Nice, St Paul de Vence, Villefranche/Mer
- L'ambition de réaliser une grande manifestation historique sur un thème - la Renaissance - peu valorisé dans la région
- L'antériorité de la fête créée en 2005, avec une nouvelle formule depuis 2014 :
 - Une thématique annuelle assurant un renouvellement à chaque édition
 - La forte implication des bénévoles de l'association
 - Un programme alliant reconstitution historique et ambiance festive
 - Sa localisation au cœur de la Côte d'Azur, à proximité de sites de renom comme St Paul de Vence et Antibes
 - Son accès entièrement gratuit (y compris de très vastes parkings)
 - Une fête interactive où les visiteurs deviennent acteurs de l'événement
 - Un positionnement, début août, qui garantit une forte affluence touristique et un choix de dates en semaine assurant une exposition médiatique optimale



Une réalité historique

Une des particularités de notre manifestation est de s'appuyer sur un événement historique précis.

Le 31 mai 1538, c'est la révolution dans le petit village rural de « Villeneuve » également dénommé « Villeneuve près de Nice » ou « Villeneuve en Provence ». Le Roi François Ier en déplacement dans le sud de son royaume depuis le mois d'avril, va arriver d'un instant à l'autre. Il n'est pas seul : sa cour l'accompagne ainsi qu'une solide escorte de 1 600 chevaux et 6 000 fantassins, soit près de 15 000 personnes.

Le Roi y séjournera jusqu'au 22 juin, le temps de signer la Trêve de Nice avec son grand rival l'empereur Charles-Quint, sur une initiative du Pape Paul III, las de leurs incessantes querelles. Le pape réside près de Nice, l'empereur est en rade de Villefranche sur Mer, le Roi de France a choisi le château de Villeneuve Loubet, propriété de sa tante Anne de Lascaris, qui, avec son fils Claude de Savoie, l'accueille les bras ouverts. Il lui faut nourrir son monde ! Les campagnes de Villeneuve Loubet et de ses environs sont opulentes. Enfin, le Var, frontière naturelle, constitue un intéressant périmètre de sécurité.

Durant son séjour, François Ier continue d'exercer le pouvoir royal. Une cinquantaine d'actes enregistrés dans différentes chancelleries en attestent. Il en profite également pour rendre visite aux cités voisines, octroyant gratifications ou confirmations de priviléges.

Le roi ratifiera la Trêve de Nice le 21 juin, après le pape et l'empereur, en ces termes :



« On faict scavoir à tous, que trefve générale, communicative et marchande est faicte et passée entre le roy et l'empereur, tant par mer, que par terre et eau douce, tant en Ponant que en Levant, en tous leurs royaumes, païs, terres, seigneuries et endroictz de leur obéissance, et tant en deçà que delà les monts, pour le temps de dix ans entiers ensuyvans et consécutifz, à compter du XVIIe de ce présent mois de juing ; laquelle ledict seigneur roy veult, entend et ordonne estre observée et entretenue inviolablement, et que tout y contrevenans soient pugniz et corrigez comme s'ils estoient infracteurs de paix et s'en fera la pugnition des délinquans telle qu'elle servira d'exemple à tous aultres. Et par ce moyenn, le roy veult et permet que traicté générale de toutes marchandises non prohibées et defendues soit ouverte et aict cours comme auparavant les guerres encommencées. »

Faict à Villeneufve, le XVIIe jour de juing mil Ve XXXVIII.

A handwritten signature in French Gothic script, reading "François". The signature is written in a flowing, cursive style with some decorative flourishes.

Les Soirées Renaissance 2019

QUOI ?

Une manifestation historique en deux soirées sur le thème de la Renaissance. Destiné au grand public y compris aux familles, cet événement festif propose des cortèges hauts en couleurs, des spectacles, des ateliers, des jeux, de la musique et de la danse, des tavernes...



POURQUOI ?

La fête met en valeur une page de l'histoire de Villeneuve Loubet : le séjour du Roi de France, François Ier, accompagné de sa cour, au château de Villeneuve. Il y a résidé pendant 3 semaines, en 1538, gouvernant la France depuis chez nous et négociant la Trêve de Nice avec son grand rival, l'Empereur Charles Quint.

Nous commémorons donc cette royale visite chaque année depuis 2005 en combinant reconstitution historique et festivités ouvertes à tous.

QUAND ET OU ?

Les jeudi 1^{er} et vendredi 2 août 2019, de 19h à 24h dans le cœur du village de Villeneuve Loubet. Ce sera la 12^e édition de la manifestation.

QUI ?

La Fête Renaissance est co-organisée par la commune de Villeneuve-Loubet qui apporte son soutien logistique et financier et par l'association « François Ier à Villeneuve Loubet » qui, avec ses bénévoles, organise la reconstitution historique et l'ensemble des animations.



UNE MANIFESTATION ECO-RESPONSABLE

Depuis 2016, un effort particulier a été engagé pour faire de la Fête Renaissance une manifestation écoresponsable par la sensibilisation à la protection de l'environnement sur les documents de communication, l'utilisation de gobelets réutilisables, le tri sélectif des déchets sur place, la promotion du covoiturage et des transports en commun pour venir à la fête et la facilitation d'accès pour les personnes en situation de handicap.

Notre Public

A l'origine (2005), la fête se tenait en juin. Depuis 2014, elle est désormais positionnée au cœur de l'été, dans les premiers jours d'août, ce qui lui permet d'accueillir une importante fréquentation d'estivants. Dans un esprit de fête, nous accueillons en majorité une clientèle familiale où se côtoient plusieurs générations.

Les visiteurs sont des vacanciers français et étrangers qui se mêlent aux Villeneuvois et Azuréens pour partager un moment festif et convivial. Sur son stand lors des fêtes Renaissance 2015 l'Office de Tourisme a ainsi décompté :

- 19 % de Villeneuvois
- 35 % d'habitants des Alpes-Maritimes
- 30 % de vacanciers français
- 16 % de vacanciers étrangers

Nous estimons le public à 10 000 visiteurs pour les deux soirées.



Le plan de communication

La communication de la Fête Renaissance est mise en œuvre sur deux plans :



Le service communication de la mairie engage

- l'édition et apposition d'affiches
- l'édition et diffusion de 15 000 flyers
- les relations presse
- les partenariats avec plusieurs médias
- l'article promotionnel sur le Villeneuv@ctu « spécial été » et le Villeneuvois

L'association François Ier démultiplie les effets de cette communication

- par des contacts directs avec les médias (presse, radios)
- par la distribution de flyers par des bénévoles costumés sur des lieux de forte fréquentation
- par la diffusion des programmes dans différents sites (offices de tourisme, commerces, hébergements)
- par l'utilisation du site Internet <http://www.villeneuve-renaissance.com/> et de ses propres réseaux sociaux



La presse en parle.



[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d'un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n'importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l'aide de l'onglet Outils de dessin.]

A collage of newspaper clippings from 'nice-matin' featuring Renaissance-themed events in Villeneuve-Loubet. The clippings include:

- A banner for 'Les Plaisirs de la Renaissance' with a painting of a Renaissance feast.
- A photo of Sylvie Marchand with the text: 'Apprendre les pas de danse avec Sylvie Marchand'.
- A photo of Marina Scheidel with the text: 'Marina Scheidel, en coulisses'.
- A photo of a group of people in Renaissance costumes.
- A photo of a woman in a green dress with the text: 'Fan de danse baroque, Sylvie est tombée sous le charme des bals Renaissance.'
- A photo of a woman in a pink dress with the text: 'Marina a rejoint l'association il y a trois ans.'
- A large headline: 'Villeneuve-Loubet au cœur de la Renaissance'.
- A sidebar: 'VILLENEUVE Il était une fois la Renaissance et la cour royale P.12'
- Text: 'Venez prendre un bain d'histoire, demain et vendredi soir à Villeneuve-Loubet. Animations et spectacles sont au programme. Le fruit d'un long travail pour l'association François I^e'
- Text: 'D'après le XIII^e siècle à Villeneuve-Loubet de retour à l'école et pavements Joëlle Gallinelli, romans et pavements'.
- Text: 'Joëlle Gallinelli, romans et pavements'.
- Text: 'L'association François I^e organise depuis 2005 les grandes soirées Renaissance.'

L'association François Ier à Villeneuve-Loubet

Historique et objectifs de l'association

Sous l'impulsion de bénévoles impliqués dans la vie locale, une reconstitution historique de la venue de François Ier à Villeneuve-Loubet a été organisée en juin 2005. Devant le succès de la manifestation, l'événement a été reconduit avec un soutien accru de la commune de Villeneuve-Loubet.

L'association « François Ier à Villeneuve-Loubet » qui compte aujourd'hui plus de 250 adhérents s'est constituée en 2006 afin de regrouper les bénévoles intéressés par la manifestation. Son objet est de

- participer à toute manifestation liée à la venue de François Ier à Villeneuve-Loubet en 1538 et de façon générale à la Renaissance,
- regrouper les bénévoles intéressés par le thème de la Renaissance,
- organiser des ateliers, activités et animations autour de la Renaissance,
- contribuer au rayonnement de la commune de Villeneuve-Loubet et à la mise en valeur de son patrimoine historique et culturel,
- favoriser l'organisation d'échanges en France et à l'étranger.

Activités de l'association

En dehors de l'organisation et de l'animation de la fête puis des soirées Renaissance, l'association propose :

- des ateliers ouverts toute l'année pour préparer la fête (voir page suivante),
- des réunions conviviales, des sorties dans des sites évocateurs de l'histoire (Palais Lascaris, Entrevaux...) ; en 2016, nous sommes allés à Nans-les-Pins fêter le 500ème anniversaire de la venue de François Ier à la Ste Baume,
- des vide-greniers,
- des déplacements pour participer à des manifestations historiques en France (Le Puy en Velay, Tarascon...) ou à l'étranger (Lessines, Binche en Belgique),
- la participation sous forme de stands ou d'animations à de nombreuses manifestations communales,
- des interventions dans les écoles et au centre de loisirs.



Les ateliers

Tout au long de l'année de nombreux bénévoles se réunissent dans les ateliers pour préparer les éléments indispensables à la fête dans un esprit convivial et un souci d'authenticité :

- Pas moins de **trois ateliers couture** conçoivent et confectionnent tous les costumes, dans le respect de la mode de l'époque. L'un est spécialisé dans les vêtements d'hommes, un autre dans les belles robes des dames de la Cour, un dernier dans les costumes de villageois et la création de chapeaux.
- Un **atelier bijoux** se préoccupe de parer comme il convient dames et messieurs de la plus belle Cour d'Europe.
- **L'atelier Danses (« Les Magnans »)** imagine et prépare des danses d'époque, paysannes ou de cour, pour animer le spectacle des deux soirées et se produire lors de prestations à l'extérieur.
- **L'atelier cuisine** mitonne les plats servis à la taverne, nous faisant découvrir mets et vins de la Renaissance. Il participe aussi aux manifestations communales où l'art de la table est mis en valeur.
- **L'atelier théâtre** crée des scènes et des saynètes jouées lors des soirées.



- **L'atelier bois** réalise des écus, des lances, des armes en bois afin de rendre le cortège toujours plus vraisemblable mais aussi d'alimenter un stand de vente sur la fête, très apprécié des petits chevaliers.
- **L'atelier poupées** confectionne de ravissantes poupées Renaissance qui plaisent beaucoup aux petites filles et à leurs mamans.
- **L'atelier calligraphie** contribue à l'animation des soirées.

Informations administratives

- **Association loi 1901** déclarée en sous-Préfecture de Grasse le 02/01/2007 sous le n° 0061022712 - Publication au Journal Officiel en date du 03/02/2007
- **SIRET** : 50080474500015
- **Siège social** : Espace associatif municipal – 9, avenue de la Liberté – 06270 – VILLENEUVE-LOUBET Tel : 04 92 02 66 10 – association@villeneuve-renaissance.com
- **Site Internet** : <http://www.villeneuve-renaissance.com/>
- **Représentant légal** : Patrice DEMÉOCQ, président – 06 23 840 843
- **Compte bancaire** : François Ier à Villeneuve-Loubet - Crédit Agricole – Agence de Villeneuve-Loubet - Code IBAN : FR76 1910 6006 6343 6092 9954 227 Code BIC : AGRIFRPP891

Devenir partenaire de nos Soirées 2019

Le mécénat culturel

La Loi n° 2003-709 du 1er août 2003 vous permet de contribuer à la réussite de notre manifestation. Vous associer vous confère une image positive, à la fois culturelle, ludique et conviviale, vous permet de conforter ou de renforcer votre notoriété et vous donne l'occasion de contacter un large public, plutôt familial, composé tant d'azuréens que de vacanciers.

Outre le mécénat financier, le plus fréquent, il existe le mécénat en nature (mise à disposition des biens ou services) et le mécénat de compétences (mise à disposition de personnel).

Grâce à vos dons, notre fête sera plus belle !

Les soutiens financiers – ou en nature – collectés auprès des entreprises vont nous permettre

- ✓ de développer les animations de rue, ou en faisant venir un groupe de musique Renaissance,
- ✓ d'assurer le déplacement d'une troupe de lanceurs de drapeaux,
- ✓ d'accroître nos moyens logistiques (son, lumière, pavage, décors...)
- ✓ d'amplifier les actions de promotion et de communication.



L'objectif est de parvenir, grâce à votre soutien, à hausser le budget de la Fête Renaissance pour augmenter son attractivité et lui donner une plus grande envergure avec pour ambition, celle de devenir **la plus belle fête historique des Alpes-Maritimes**

Une disposition fiscale incitative

La Direction Générale des Finances Publiques des Alpes-Maritimes nous a confirmé que notre manifestation entrait dans le cadre du mécénat culturel. Par conséquent les dons en numéraire ou en nature donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés égale à **60 % du montant du don** effectué en numéraire, en compétence ou en nature, et dans la limite de 0,5 % (5 pour mille) du chiffre d'affaires H.T., avec la possibilité, en cas de dépassement de ce plafond, de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants. CGI – Article 238 bis-1.

Une convention de mécénat est établie entre l'association François Ier et chacun de ses partenaires. Elle précise les accords et les éventuelles contreparties aux contributions des entreprises. Les prestations en services ou en nature sont valorisées par équivalence. En cas d'annulation de la manifestation, la convention est maintenue.

Le reçu fiscal (CERFA 11580*03) permet au mécène de bénéficier de la réduction d'impôt mentionnée ci-dessus. Il est établi par l'association et transmis aux entreprises donatrices.

Nous contacter

Les membres mandatés par l'Association sont à votre disposition pour vous présenter les différents modes de partenariat et conclure avec vous les conventions de mécénat.

Patrice DEMEOCQ - 06 23 84 08 43 / association@villeneuve-renaissance.com

Elisabeth FLEURY - 06 14 40 53 66 / elisabethfleury@orange.fr

Serge JOVER - 06 86 85 35 21 / serge.jover@wanadoo.fr

Sylvie MARCHAND - 06 14 34 35 39 / shmarchand@hotmail.com



François I^{er} à Villeneuve Loubet

Association loi 1901 - Siège social : 9 avenue de la Liberté
06270 Villeneuve Loubet - Tél. 04 92 02 66 10



CONVENTION DE MECENAT CULTUREL

SOUmise AUX DISPOSITIONS DES LOIS DES 4 JANVIER ET 1er AOUT 2003

La présente convention est conclue entre :

D'UNE PART

La société représentée par

Ci-après désignée "Le Mécène"

D'AUTRE PART

L'ASSOCIATION "FRANÇOIS IER A VILLENEUVE-LOUBET", Association régie par la loi du 01 juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, domiciliée 9, avenue de la Liberté – 06270 – Villeneuve-Loubet, représentée par son président, Monsieur Patrice DEMEOCQ

Ci-après désignée "l'association"

PREAMBULE

Considérant que le séjour de François I^{er} à Villeneuve-Loubet en 1538 représente un événement de grande importance dans l'histoire de la commune, mais aussi du département des Alpes-Maritimes.

Considérant que la commémoration de cet événement est un excellent moyen de mettre en valeur le patrimoine architectural et historique de Villeneuve-Loubet, de valoriser son image de marque et de faire connaître la commune.

Considérant que cette manifestation bénéficie de l'implication forte de la municipalité, des associations locales et des Villeneuvois, notamment des centaines de bénévoles qui s'associent à son organisation.

Considérant que le succès des éditions antérieures (2005, 2006, 2008, 2009, 2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018) garantit, pour les soirées d'août 2019, un retentissement important, la manifestation étant la seule fête Renaissance de la région.

Considérant l'intérêt manifesté par le Mécène pour Villeneuve-Loubet et la mise en valeur de ses atouts culturels à travers "François I^{er} à Villeneuve-Loubet".

Le Mécène, ci-dessus désigné, a généreusement décidé d'apporter à l'association un concours financier et en nature destiné à marquer son attachement à la Fête Renaissance organisée à Villeneuve-Loubet.



François 1^{er} à Villeneuve Loubet

Association loi 1901 - Siège social : 9 avenue de la Liberté
06270 Villeneuve Loubet - Tél. 04 92 02 66 10



ARTICLE 1 – objet du contrat

L'Entreprise apporte son soutien en 2019 à la Fête Renaissance qui se déroulera les 1 et 2 août à Villeneuve-Loubet. En cas d'annulation de la manifestation, le don reste acquis à l'association.

ARTICLE 2 – acte de mécénat

Le Mécène apporte à l'association un don d'un montant total en numéraire de Euros ou une prestation en marchandises ou services évaluée à Euros soumis aux dispositions de la Loi n° 2003-709 du 1er août 2003 et permettant de bénéficier d'une déduction fiscale de 60 % du montant du don effectué en numéraire, en compétence ou en nature, conformément au Code Général des Impôts – Article 238 bis-1.

ARTICLE 3 – reçu

L'association délivrera, avant le 30 novembre 2019, un « reçu fiscal » au titre du présent don.

ARTICLE 4 – contreparties de l'acte de mécénat

En contrepartie de son acte de mécénat, le donneur bénéficiera de l'apposition de son logo

- sur l'affiche et le dépliant de la manifestation pour tout don évalué à 1 000 € et plus
- sur le dépliant de la manifestation pour tout don évalué à 400 € et plus

ainsi que d'éventuelles autres contreparties définies d'un commun accord, étant entendu que la valeur de ces contreparties doit demeurer dans une "disproportion marquée" avec le montant du don (cf. bulletin officiel des impôts (BOI) 4 C-2-00, n°86 du 5 mai 2000, et 4 C-5-04, n° 112 du 13 juillet 2004).

ARTICLE 5 - qualité de mécène

Pendant la durée de la présente convention, le mécène pourra faire mention sur tous ses supports (écrits, audiovisuels, multimédias...) de sa qualité de mécène de la Fête Renaissance de Villeneuve-Loubet.

ARTICLE 6 – durée de la convention

La présente convention est conclue pour l'année 2019.

ARTICLE 7- litige

Tout litige relatif au présent contrat sera soumis au Tribunal de Grande Instance de Grasse.

Fait à Villeneuve-Loubet, le
En deux exemplaires originaux

Signature des représentants des deux parties

Pour

pour l'association François Ier
Patrice DEMEOCQ
Président

